

Introduction

L'ampleur des défis d'intégration sociale et politique des jeunes en Europe

« La jeunesse rend bavard! » affirmait Gérard Mauger en 1986. Pourtant, si la jeunesse focalise l'attention des médias et des décideurs, les politiques de jeunesse apparaissent pour leur part singulièrement peu développées et peu étudiées en France et en Europe.

Or, cette faible attention est dommageable : comment comprendre, en effet, qu'en Europe et de manière renforcée dans notre pays, les jeunes soient stigmatisés de manière croissante pour leurs comportements délinquants, leur état de santé, leurs difficultés à entrer sur le marché du travail, leur retard à fonder une famille? ; comment expliquer que les politiques publiques qui les concernent apparaissent constamment plus faibles et fragmentées ; comment concevoir, enfin, que la génération des jeunes français d'aujourd'hui soit la plus pessimiste d'Europe et celle qui a le moins confiance dans les institutions de son pays?

Ces questions apparaissent d'autant plus importantes qu'au moins deux phénomènes globaux font de cette génération un élément central pour le devenir des sociétés occidentales. Le premier phénomène est le vieillissement de la population européenne qui conduit à des bouleversements dans les relations intergénérationnelles, qu'il s'agisse du renouvellement du système de protection sociale, du partage du travail ou des responsabilités publiques. Le second phénomène renvoie aux parcours d'intégration sociale et politique incertains et individualisés des jeunes dans les sociétés développées (Beck, 1986 ; Lagrée, 2002) et au mouvement de précarisation croissant qui touche la jeunesse française et européenne (Chauvel, 2002 ; Walther & Pohl, 2005 ; Observatoire de la pauvreté, 2006).

Or, ces processus généraux constituent autant de freins à l'accès des jeunes à ce qui peut être considéré comme les attributs de l'âge adulte (emploi, logement, mise en couple et parentalité), et mettent en danger le système de protection sociale dans son ensemble ainsi que l'obtention, par cette population, des différents attributs de la citoyenneté politique et sociale (Marshall, 1950 ; Castel, 2003 ; Jones, 2006 ; Castel *et al.*, 2007).

Bien sûr, tous les jeunes ne subissent pas les difficultés sociales de la même manière selon leur appartenance sociale, leur pays, leur territoire d'habitation, leur origine ethnique, leur genre. Les pays européens sont aujourd'hui marqués par de profondes disparités lorsque l'on analyse la situation des jeunes : le vieillissement de la population, la définition de la jeunesse, les taux de chômage, les

politiques de jeunesse, les héritages historiques, les traditions professionnelles, etc. comportent des éléments contrastés. Par ailleurs, les mouvements d'eupéanisation¹ des politiques de jeunesse apparaissent différenciés selon les pays considérés (Radaelli, 2001 ; Olsen, 2002 ; Radaelli, 2004 ; Guillen & Palier, 2004).

Malgré ces constats, les défis qui concernent la jeunesse la touchent aussi au niveau européen : ils sont propres aux pays développés et s'ancrent dans un mouvement généralisé de déclin des États sociaux, de montée en puissance du marché, de remise en cause des systèmes de protection sociale nationaux basés sur le plein-emploi. On peut constater également une évolution globale favorable à la décentralisation/déconcentration des politiques consacrées à la jeunesse.

Notre ambition est de travailler ici à une mise en perspective, à la fois inédite et heuristique, de ces défis avec les mises en œuvre des pouvoirs publics en direction des jeunes. Nous souhaitons examiner la manière dont ces défis sont formulés par les autorités publiques et comprendre en quoi et comment l'action des pouvoirs publics, à tous les niveaux de décision en Europe, est susceptible ou non d'influer sur les parcours des jeunes et de les protéger contre les différents risques sociaux.

Ce principe d'analyse européenne étant posé, nous examinons spécifiquement la mise en œuvre des politiques de jeunesse dans le cas français et les raisons qui conduisent à des situations particulièrement défavorables pour les jeunes. Ce faisant, nous souhaitons comprendre, dans une perspective comparative, ce qui construit la spécificité de la prise en charge et de la place accordée aux jeunes dans la société française, au-delà des mouvements généraux d'individualisation, de libéralisation, de recherche de réduction des dépenses publiques qui touchent l'ensemble des pays européens.

Selon nous, cette spécificité est en effet l'aboutissement d'un double processus : le résultat d'un effet sociétal qui structure de manière tangible la perception des jeunes dans la société française (Maurice *et al.*, 1979²) ainsi qu'une conséquence des faiblesses institutionnelles qui accompagnent la prise en charge de cette population depuis son origine et qui ne font que se renforcer au cours des trois dernières décennies.

À l'instar de Serge Paugam pour le traitement de la pauvreté (2005), qui combinait trois éléments – les niveaux de développement et de marché de l'emploi, les liens sociaux et le système de protection sociale – pour bâtir des types idéaux de pauvreté, nous cherchons à saisir les éléments sociétaux et institutionnels conjugués qui conduisent les jeunes français à subir une situation plus « disqualifiante » que les jeunes de la plupart des autres pays européens. Il s'agirait

1. Pour comprendre le mouvement à l'œuvre, nous utilisons la définition de l'eupéanisation proposée par Radaelli : a « process of – construction, –diffusion, and – institutionalisation of formal and informal rules, procedures, policy paradigms, styles, “ways of doing things” and shared beliefs and norms which are first defined and consolidated in the EU policy process and then incorporated in the logic of domestic (national and subnational) discourse, political structures and public policies » (Radaelli, 2001, p. 110).

2. Par effet sociétal, nous entendons, à la suite de Maurice, Sellier et Silvestre : « l'ensemble des rapports sociaux particuliers qui constituent la trame de toute société » (1979, p. 333) et qui ne se combinent pas de la même façon dans deux types de société.

ici d'articuler : l'influence des questions sociales et politiques, en particulier le poids du système éducatif et d'intégration sur le marché du travail ; les rapports intergénérationnels et les oppositions qui en découlent ; les aspects institutionnels de la prise en charge publique.

Pour travailler ces articulations, nous mobilisons trois niveaux d'analyse :

- D'un point de vue global, nous nous interrogeons sur les effets de notre régime d'État-providence sur les formes et les contenus de la protection sociale accordée aux jeunes.
- D'un point de vue plus spécifique, nous nous intéressons aux attentes sociales et politiques qui pèsent sur les jeunes mais également au contenu des valeurs qui sous-tendent les politiques publiques qui leur sont adressées.
- Enfin, pour bien saisir les sorts qui sont réservés aux jeunes du point de vue de leur intégration sociale et politique, nous analysons le fonctionnement des configurations locales d'acteurs et nous questionnons sur la portée des inégalités territoriales dans le traitement de cette population.

Pour appréhender la nature des défis transversaux affectant la jeunesse européenne aujourd'hui, deux éléments peuvent être détaillés : les questions d'intégration sociale des jeunes ; les difficultés relatives à leur intégration politique.

Une population soulevant de nombreuses questions d'intégration sociale

Les questions relatives à l'intégration sociale des jeunes apparaissent importantes dans la mesure où un certain nombre d'éléments comme le chômage ou le vieillissement de la population mettent aujourd'hui en danger la capacité des jeunes à devenir adulte et à disposer d'une citoyenneté complète et, en particulier, des différents attributs de la citoyenneté sociale.

Citoyenneté sociale et questions sociales d'intégration des jeunes

Une proposition de définition de la citoyenneté sociale a été formulée par Thomas Humphrey Marshall en 1950 :

« By the social element I mean the whole range from the right to a modicum of economic welfare and security to the right to share to the full in the social heritage and to live the life of a civilised being according to the standards prevailing in the society. The institutions most closely connected with it are the educational system and the social services. » (Marshall and Bottomore, 1992, p. 8)

Bien sûr, cette définition s'attache à l'univers anglo-saxon et l'on sait que le débat français peut se poser plus ou moins différemment (Duchesne, 1998). Cependant, lorsque Robert Castel propose plus de cinquante ans après T. H. Marshall de considérer la citoyenneté sociale comme :

« Un type de formation sociale au sein de laquelle nul n'est exclu parce que chacun dispose des ressources et des droits nécessaires pour entretenir des relations d'interdépendance (et pas seulement de dépendance) avec tous. » (Castel, 2003, p. 90)

Sans dire exactement la même chose, cette définition pose finalement les mêmes questions de l'accès, notamment, aux droits sociaux et à la protection sociale. Or, les problèmes d'accès aux droits ainsi décrits semblent constituer le cœur du défi d'intégration sociale des jeunes.

Pourtant, comme le souligne Gill Jones, la possibilité pour les jeunes d'exercer leur citoyenneté sociale reste le plus souvent extrêmement limitée :

« The policy expectation is that young people should learn social responsibilities before they are granted welfare rights, and even political citizenship should be constructed as the responsibility to vote rather than the right to do so. » (Jones, 2002, p. 37)

À partir de ces réserves sur l'accès des jeunes à la citoyenneté sociale, une synthèse rapide des questions sociales relatives à la jeunesse pourrait évoquer : un vieillissement de la population européenne couplée à une individualisation et à un allongement des trajectoires des jeunes vers l'âge adulte (Cavalli & Galland, 1983 ; Galland, 2004 ; Bidard, 2007), des difficultés d'accès à des formes d'emploi stables (Drancourt & Roulleau-Berger, 2001 ; Walther, du Bois-Reymond & Biggart, 2006 ; Lefresne, 2007), à un logement autonome (Ramos, 2002 ; Giraud, 2004 ; Ciccheli, Martin & Pugeault-Cichelli, 2007) et à la parentalité (Brannen J. & Moss P., 2003 ; Mc Kie L. & Cunningham-Burley S., 2005 ; Leccardi & Ruspini, 2006). Ces difficultés conduisent à un renvoi plus systématique de la responsabilité des jeunes à leur famille (Jones, 2006 ; Van de Velde, 2007).

Sans faire une étude détaillée de ces phénomènes, pour comprendre la façon dont ils interagissent avec les politiques publiques à destination de la jeunesse, il semble important de les situer dans les contextes institutionnels européen et français et de s'interroger sur la manière dont les pouvoirs publics de ces différents échelons posent les questions sociales relatives à la jeunesse.

Au sein des institutions européennes, la question de la jeunesse est abordée à travers la mise en avant d'un certain nombre de problèmes. Ceux-ci ont été développés dans le *Livre blanc* consacré à la jeunesse (Commission européenne, 2001) ou dans les appels des Programmes cadres de recherche de la Commission européenne. Dans le *Livre blanc* (2001, p. 8 et suivantes) figure une liste des défis auxquels l'Europe devra faire face vis-à-vis de la jeunesse : l'évolution démographique, les mutations de la jeunesse, l'implication des jeunes dans la vie publique, l'intégration européenne, la mondialisation. Le texte du 6^e programme cadre est plus explicite : ainsi, dans sa priorité 7, introduit-il la question de la « dynamique de la jeunesse » par le biais du constat du vieillissement de la population européenne. Vient ensuite l'énoncé des thématiques sur lesquelles devront porter les projets de recherche : la solidarité, les tensions entre générations ; les critères sur

lesquels reposent les définitions nationales des groupes d'âge ; les conséquences de l'entrée difficile des jeunes sur le marché du travail ; les formes d'engagement des jeunes (6^e PCRDT, 2004, p. 10). Les priorités ainsi formulées apparaissent tout à fait importantes dans la mesure où elles permettent de cerner les principales interrogations des décideurs : les questions démographiques, les enjeux de définition de la jeunesse, les dynamiques d'entrée sur le marché du travail (en considérant à fois leurs spécificités en fonction de la classe sociale, du sexe, de l'appartenance ethnique et leur conséquence, notamment du point de vue de l'accès à la parentalité) et les comportements politiques des jeunes. En France, les enjeux, bien que formulés de manière plus dynamique à l'occasion du rapport du Plan *Jeunesse, le devoir d'avenir*, apparaissent au fond assez similaires : « Comment les individus vivent-ils leur trajectoire ? Comment font-ils face à ce que celle-ci a d'aléatoire ? Comment s'inscrivent-ils dans la complexité et les contradictions de leur temps » (Commissariat général du plan, 2001, p. 27). Ainsi, le deuxième point est-il consacré aux régulations collectives, notamment à l'égard de l'accès des jeunes au travail et le troisième point aux violences collectives et à la gestion des conflits.

L'évocation de ces éléments constitue une façon de poser les difficultés sociales particulières qui touchent les jeunes dans l'Europe contemporaine. Reprenons-les dans l'ordre suggéré par la Commission européenne.

Les enjeux du vieillissement de la population européenne

Les enjeux relatifs à la question du vieillissement de la population européenne aujourd'hui ont été soulevés par Jean-Charles Lagrée (2007, p. 133 et suivantes). L'Europe est confrontée à une double tendance : la diminution des naissances et l'allongement de la durée de la vie. Il faut noter qu'en France, le maintien du taux de fécondité à 1,9 % enfant par femme permet de ralentir un peu les effets de ce vieillissement. Cependant, en Europe comme en France, non seulement cette tendance comporte des conséquences notables sur l'organisation du système de protection sociale (et notamment sur le financement des retraites et des politiques de santé), mais elle influence les relations intergénérationnelles dans le partage du marché du travail, de l'offre de logement, des lieux de décision... À cet égard, si les solidarités familiales s'organisent sous la forme de mobilisations des parents ou grands-parents envers leurs enfants (Attias-Donfut *et al.*, 2002) – avec toutes les inégalités induites par le fait de compter largement sur ces logiques (Van de Velde, 2007) – les solidarités collectives, quant à elles, apparaissent beaucoup plus problématiques.

Face à une pyramide des âges qui, comme le note Jean-Charles Lagrée, ressemble plus à une boule qu'à une pyramide, deux sous-questions peuvent être mises en avant, qui déterminent très souvent l'attitude des pouvoirs publics vis-à-vis des jeunes : comment garantir l'accès aux droits et à l'âge adulte des jeunes générations et ainsi donner un avenir au système de protection sociale ?

Dans un contexte où la protection des populations âgées coûte de plus en plus cher, comment opérer une hiérarchisation des problèmes publics et prioriser les interventions ?

*Les multiples définitions de la jeunesse
comme catégorie d'intervention publique*

En dehors de ces aspects démographiques, la question la plus large et qui influence la manière dont sont pensées les actions publiques, renvoie à la diversité des définitions de la jeunesse dans les différents pays européens. Si le débat sur la construction de la catégorie jeunesse a été depuis longtemps largement soulevé en France, il se complexifie au niveau européen où les différentes traditions nationales d'appréhension de la catégorie jeunesse brouillent notablement la compréhension. En ce qui nous concerne, nous proposons de déplacer la question de la définition de la classe d'âge (les jeunes ne constituant en effet pas un collectif d'individus mais plutôt un âge de la vie soulevant des questions spécifiques) et de nous intéresser davantage à la question de la jeunesse comme catégorie d'intervention publique. C'est pourquoi, après avoir proposé une synthèse de l'analyse sociologique de la jeunesse, permettant de revenir sur la complexe définition de cette population, nous nous focaliserons sur les politiques publiques adressées à la jeunesse. Nous sommes, bien sûr, pleinement conscients des problèmes épistémologiques que pose la construction des catégories publiques (Halbawchs, 1935 ; Rothé, 2005 ; Frétigné, 2007) – nous y reviendrons – cependant, celle-ci nous semble néanmoins incontournable pour permettre une intervention publique construite en direction des jeunes.

Pour saisir la diversité des définitions en usage en Europe, une façon de procéder consiste à les lier aux cadres normatifs généraux que constituent les régimes d'État-providence (Muller et Surel, 1999 ; Esping-Andersen, 1990).

Le tableau suivant, constitué à l'occasion d'une recherche comparative européenne sur les politiques d'insertion professionnelle des jeunes, permet d'illustrer cette classification :

Tableau 1 : Régimes de transition en Europe et définitions de la jeunesse

Système d'État-providence	Pays	Conception de la jeunesse	Conception du chômage des jeunes	Conception du désavantage	Objectifs des politiques de transition
Universel	Danemark, Suède	Développement personnel	« Pas prévu »	Individuel et structurel	Éducation et politique jeunesse
Centré sur l'emploi	Allemagne, France, Pays-Bas	Conformation aux positions sociales	Déficit des qualifications, déficit individuel	Individuel	Formation professionnelle
Libéral-minimal	Grande-Bretagne	Indépendance économique	Dépendance/exclusion	Individuel	Employabilité
Sous protecteur	Espagne, Italie	Pas de statut clairement défini	Marché du travail segmenté. Pas de trajectoires formelles	Structurel	Réformes globales pour la reconnaissance de statuts (emploi, formation et éducation)

Source : Mac Neish & Loncle, 2003, p. 119.

Ce tableau permet, en effet, de mettre en évidence l'influence des régimes d'État-providence sur les conceptions auxquelles sont associées les définitions de la jeunesse en Europe. Pour les pays observés, nous soulignons l'existence des idéaux-types suivants : l'indépendance économique en Grande-Bretagne ; l'adaptation à une position sociale en Allemagne ; la construction de biographie individuelle au Danemark et en Suède ; une forme de compromis entre adaptation à une position sociale et construction de biographie individuelle en France et aux Pays-Bas ; le manque de définition et de statut pour la jeunesse en Italie et en Espagne.

Il découle de cette diversité de représentations de la jeunesse, des mises en œuvre de politique publique très différenciées et qui induisent des traitements tout à fait inégaux de la jeunesse en fonction des pays. Gill Jones propose d'étudier les dimensions suivantes pour saisir la diversité des traitements proposés : l'âge et la dépendance (ou à partir de quels seuils d'âge les jeunes peuvent-ils bénéficier de manière autonome des politiques sociales) ; les transitions vers l'emploi des jeunes ; les systèmes d'État-providence ; les aides de l'État en direction des jeunes (les revenus minimums, les allocations chômage ; l'assistance sociale ; les allocations logement ; les politiques de l'enfance ; les allocations post-formation ; la citoyenneté sociale) ; les allocations et politiques familiales.

Bien sûr, la jeunesse ne fait pas exception du point de vue des contrastes dans le traitement par les pouvoirs publics (Paugam, 1999 ; Saraceno, 2002) mais ceux-ci ont plusieurs conséquences sur les questions analysées ici : elles

induisent des différences très marquées dans les relations intergénérationnelles (alors que certains pays, comme la Suède, adoptent un traitement institutionnel plutôt égalitaire de la population jeune, d'autres, comme la France ou plus encore l'Italie, optent pour une familialisation de la prise en charge et renforcent les inégalités sociales entre les individus) (Van de Velde, 2007) ; elles ont une influence considérable sur la manière de considérer les difficultés d'accès des jeunes à l'âge adulte (alors que certains pays formalisent des politiques d'accompagnement des jeunes mettant l'accent sur les déficits individuels – comme la Grande-Bretagne – d'autres – comme le Danemark – vont tenter de réformer les structures pour qu'elles s'adaptent mieux aux spécificités de la jeunesse) (Mc Neish and Loncle, 2003 ; Commissariat général du plan, 2001) ; elles conduisent à des perceptions contrastées du politique et des décideurs chez les jeunes (alors que les décideurs des pays scandinaves bénéficient d'une très bonne opinion chez les jeunes de leurs pays, les jeunes britanniques et les jeunes français se défient très largement de leur classe politique) (Galland, 2008 ; Loncle, 2008c).

Pour analyser les conséquences des différences de traitement des jeunes dans les politiques publiques en Europe, Gill Jones propose de soulever les questions suivantes :

« Do young people under the age of 18 have individual rights, or do they derive rights through their families ?

Are entitlements age-structured and, if so, is this consistent ?

What arrangements are there for cases where young people's families are not willing or able to support them ?

When does adulthood, in terms of social citizenship, occur ? » (Jones, 2006, p. 50)

On pourrait ajouter à cette liste un élément qu'utilise d'ailleurs Gill Jones à d'autres occasions : les jeunes sont-ils autorisés à recevoir des allocations/des prestations sociales sans avoir préalablement exercé un emploi ?

Ces questions nous semblent effectivement centrales pour comprendre la manière dont les jeunes sont considérés dans les politiques publiques et permettent d'envisager les failles du système ; les jeunes qui n'ont pas de lien avec leur famille ou dont les familles ne peuvent prendre le relais de la prise en charge et les jeunes qui peinent à entrer dans le marché de l'emploi sont tenus durablement à l'écart des différentes dimensions de la citoyenneté sociale.

Des trajectoires difficiles d'accès à l'emploi

Le deuxième pan des difficultés sociales centrales qui mobilisent l'attention des pouvoirs publics tient aux trajectoires d'accès à l'emploi des jeunes en Europe. Nous utilisons ci-après des tableaux statistiques comparatifs sur la situation des jeunes face à l'emploi puis sur le positionnement à l'égard du politique. Tout en tenant compte des difficultés d'ordre méthodologique qui peuvent être soulevées vis-à-vis de l'utilisation de telles statistiques, notamment eu égard aux modalités

de construction des données nationales, à la signification de tel ou tel phénomène dans tel contexte national (Smith, 2000 ; Hassenteufel, 2000 ; Lima & Steffen, 2004 ; Vigour, 2005), il semble tout de même utile de se référer à ces données qui non seulement permettent de mettre en évidence un certain nombre d'écart entre les pays mais aussi servent fréquemment de référence pour élaborer les réponses publiques.

Ainsi, pour avoir une vision synthétique des problèmes principaux identifiés comme constituant autant de blocages à une intégration professionnelle aisée des jeunes, il est possible de se référer aux travaux d'Andreas Walther et Axel Pohl qui proposent une définition et une liste de ce qu'ils nomment des « désavantages » dans l'accès des jeunes européens au travail :

« Disadvantage stands for unequal opportunities and the risk of social exclusion in school-to-work transitions. It is described as the interplay between a structural lack of accessibility, manageability and relevance of transition opportunities and individual lack of resources. Referring to constellations of disadvantage rather than “problem groups” avoids structural problems becoming individualised. [...] »

A perspective on constellations of disadvantage means prevalent clusters of unemployment and early school leaving are examined – including also crosscutting aspects of precariousness – in the different countries. “Old” structural categories of inequality according to class, education, ethnicity and gender need to be analysed according to new lines of segmentation and transition structures that lead to ‘new’ forms of disadvantage. » (Walther & Pohl, 2005, p. 8 et suivantes)

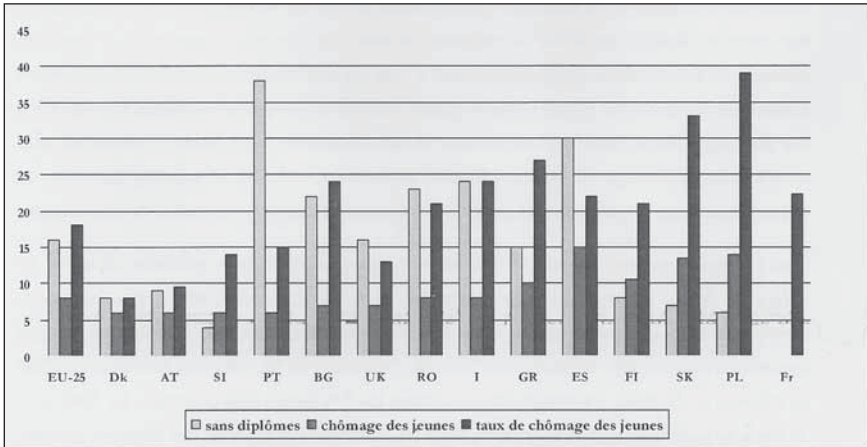
La liste des facteurs pouvant conduire au désavantage est la suivante : les inégalités sociales ; les institutions éducatives et de formation ; les structures du marché du travail ; le fait d'appartenir à une minorité ethnique ou d'être un migrant ; le sexe ; les disparités régionales ; la durée du chômage ; le fait de relever du groupe « statut³ » ; de cumuler les difficultés ; d'avoir des contrats à durée déterminée ou des emplois à temps partiel. Comme le soulignent les auteurs, alors qu'il y a des liens assez clairs entre inégalité sociale, niveau d'éducation et chômage, l'analyse est plus complexe lorsqu'il s'agit de coupler éducation et chômage, chômage et précarité. En effet, les facteurs structurels, institutionnels et individuels interagissent dans la reproduction du désavantage.

Dans le même document, les auteurs mettent en évidence les différences nationales suivantes. La France ne faisant pas partie de leur échantillon, nous l'avons ajoutée pour les besoins de la démonstration. Ils montrent ainsi que si les sorties du système scolaire sans qualification sont peu importantes dans les pays du Nord et du Centre de l'Europe (- 10 %), elles sont élevées dans le Sud de l'Europe (+ de 20 %). En France, elles avoisinent les 7 % depuis trois décennies. Le faible taux de sortie de qualification dans les pays du Nord est à attribuer à la faiblesse des inégalités sociales. Dans les pays du Centre de l'Europe, ce phéno-

3. Les instances européennes désignent sous ce label les jeunes qui ne bénéficient d'aucune prise en charge de la part des pouvoirs publics de leur pays.

mène est à mettre en perspective avec le fait que les qualifications sont souvent inadaptées aux besoins du marché de l'emploi, ce qui explique les forts taux de chômage en Slovaquie et en Pologne.

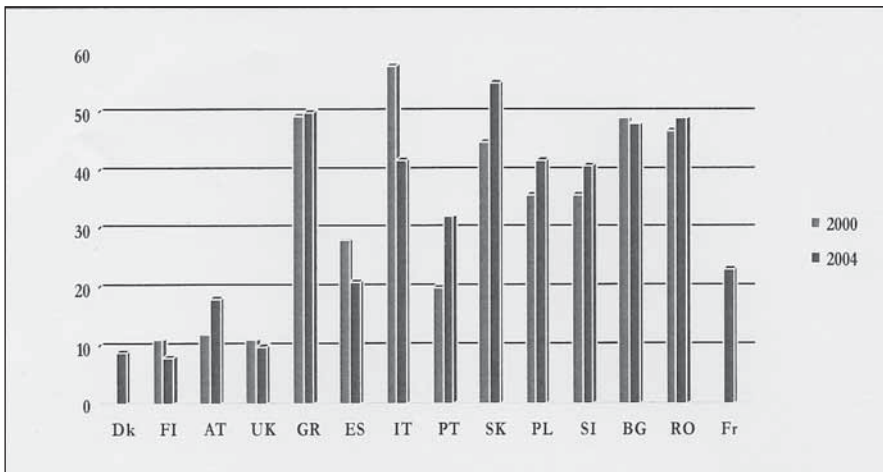
Figure 1 : Sorties du système scolaire et chômage des jeunes en 2004



Source: Walther & Pohl, 2005, p. 2.

Un autre facteur important à souligner, moins épineux sur le plan méthodologique, c'est la durée pendant laquelle les jeunes connaissent le chômage à l'issue de leur formation.

Figure 2 : Chômage de longue durée des jeunes (> 1 an) pour les jeunes de moins de 25 ans en 2000 et 2004



Source: *ibid.*, p. 6.

L'examen de ce tableau fait apparaître une situation préoccupante pour les pays du Sud et du Centre de l'Europe où le chômage de longue durée des jeunes apparaît massif. La France, quant à elle, se situe dans une position médiane entre les pays où le chômage de longue durée est peu important (les pays scandinaves, l'Autriche et la Grande-Bretagne) et les pays très touchés.

Au niveau français, un certain nombre de spécificités ont été soulignées et permettent de caractériser la situation à laquelle les jeunes doivent faire face (Lefresne, 2007 ; Van de Velde, 2007) : une pression importante pour inciter les jeunes à obtenir des diplômes ; une valorisation de l'autonomie et d'une certaine forme d'élitisme scolaire avec, de manière concomitante, une dépréciation importante des diplômes, notamment universitaires, dans le fait de permettre un accès facilité au marché du travail ; une segmentation du marché qui joue au détriment des jeunes générations ; une « captation » des jeunes diplômés par la fonction publique ; une stagnation de la proportion de jeunes sortis du système scolaire sans qualifications ; des jeunes qui occupent massivement des emplois aidés, des emplois « flexibilisés » (CDD, temps partiels, temps incomplets) ; des différences hommes-femmes qui restent importantes du double point de vue de l'accès aux postes à responsabilité et des rémunérations.

L'observation des difficultés d'accès à l'emploi des jeunes en France et en Europe laisse apparaître des groupes de jeunes particulièrement exclus de l'emploi et, par conséquent, d'un ensemble de droits sociaux. Les jeunes identifiés comme les plus vulnérables aux deux échelons sont : les non-diplômés, les jeunes « statut0 » (c'est-à-dire les jeunes non identifiés par les services sociaux dans les différents pays), les jeunes migrants ou d'origine immigrée et les jeunes femmes. Il faut ajouter à ces catégories, les jeunes en rupture familiale dans les pays du sud de l'Europe, dans les anciens pays du bloc soviétique et la France. En effet, dans ces espaces nationaux, les aides publiques ne sont pas spécifiques aux jeunes mais sont attachées à la famille. Cependant, si ces différentes catégories de jeunes rencontrent des difficultés particulières, accentuées par le « cumul de handicaps » des individus, on peut se demander si les pouvoirs publics doivent se focaliser sur eux ou bien tenter une approche plus large des problèmes à l'échelon de l'ensemble des générations de jeunes.

Des auteurs comme Robert Castel (2003) ou Gill Jones (2002) suggèrent que réduire la prise en charge publique aux jeunes les plus exclus présente au moins deux inconvénients : d'une part, ce type de prise en charge ne fait qu'ouvrir un droit au secours qui ne peut en aucun cas fonder une citoyenneté sociale ; d'autre part, une telle focalisation conduit à ne pas poser des questions plus structurelles sur les spécificités de l'accès au marché au travail des jeunes et, en quelque sorte, empêche des réformes de fond. De plus, comme l'a montré Céline Rothé (2005), il est également extrêmement difficile de circonscrire les catégories de jeunes les plus exclus ou les plus éloignés des institutions. Nous ajouterons à ce débat que le droit au secours, dans le cas français, est tellement réduit (du point de vue des sommes accordées et du point de vue de l'isolement des dispositifs) qu'il ne permet pas de pallier les situations les plus graves d'exclusion sociale (Loncle *et al.*, 2008).

Les questions du vieillissement de la population, des définitions de la jeunesse comme catégorie d'action publique, d'accès à l'emploi des jeunes nous semblent bien synthétiser les défis d'intégration sociale des jeunes dans l'Europe contemporaine. Nous souhaitons à présent examiner les différentes dimensions des défis politiques.

Une population en butte à des questions majeures d'intégration politique

Lorsque l'on essaie de caractériser les défis d'intégration politique des jeunes européens aujourd'hui, au moins trois mouvements peuvent être soulignés : sous l'influence, notamment, des mouvements d'individualisation, les jeunes développent des comportements politiques distanciés à l'égard du monde politique et des débats politiques qui se traduisent par de forts taux d'abstention (Giddens, 1994 ; Furlong & Carmel, 1997 ; Muxel, 2001 et 2002 ; SORA, 2005 ; Forbrig, 2005 ; Loncle & Muniglia, 2007) ; ils proposent des modes d'engagement, notamment associatifs, marqués par différentes formes de culture juvénile mais aussi par de multiples vecteurs de socialisation ; parmi les jeunes, tous n'ont pas les mêmes attitudes, ne reçoivent pas la même éducation à la citoyenneté politique. Au sein des jeunes, des enjeux particuliers se jouent autour de la participation politique des jeunes exclus et des jeunes migrants ou issus de l'immigration. Ces mouvements contribuent à donner une importance fondamentale à la question de la citoyenneté politique des jeunes.

Très fortement articulée à la question de la citoyenneté sociale, nous souhaitons mettre en avant le fait que la question de l'intégration politique ne peut être considérée isolément : les jeunes qui sont les plus éloignés du politique sont aussi très fréquemment les plus éloignés de l'accès aux droits et de la protection sociale (Walther *et al.*, 2006 ; Tisdal *et al.*, 2006 ; Fahmy, 2006). Selon nous, la question de l'intégration politique relève certes en partie d'un débat sur la socialisation (par l'éducation, la création de lieux de prise de parole, par exemple) mais elle est également profondément une question sociale.

Néanmoins, l'engagement des jeunes donne lieu à des débats extrêmement importants au niveau européen et dans bon nombre d'espaces nationaux. En effet, la distance qui paraît s'installer entre les jeunes d'une part, les appareils politiques et les lieux de représentation politique, d'autre part, constitue des signaux d'alarme pour les responsables politiques. Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour expliquer cette mise à l'agenda : l'enjeu du sentiment d'appartenance et de citoyenneté européenne et nationale ; le problème de la légitimité des décideurs lorsqu'ils sont élus par une portion minoritaire de leur population ; la sensibilisation des jeunes générations à la chose publique dans un but de renouvellement des personnels politiques, des élus mais aussi, souvent, avec un objectif de préservation de la paix sociale. Howard Williamson, dans un document officiel destiné au Conseil de l'Europe, pose les éléments du débat en ces termes :

« There is a massive groundswell of interest in the idea of youth participation and the promotion of more active citizenship. This is, indeed, a key plank of the recent European Union White Paper on youth policy. It is in fact a package of ideas drawn from an authentic desire to involve young people more in decisions which affect their lives, the political urgency to combat a democratic deficit and to develop processes of democratic renewal, and to re-establish a “sense of belonging” amongst young people who feel excluded and disengaged. And while there is a keen interest in advancing a sense of European citizenship, such processes have to start at the local level. [...] The importance of the idea of participation and citizenship is reflected in the fact that, through the partnership agreement between the Council of Europe and the European Commission, new initiatives have been established for long-term training courses and training-the-trainers courses in European citizenship. » (Williamson, 2002, p. 88-89).

Nous pouvons souligner que cette dimension traverse l'ensemble des déclarations produites par le Conseil de l'Europe en matière de politique jeunesse. Ainsi que le mentionne Lasse Siurala (2005, p. 5-6), six étapes ponctuent la formulation de la politique de jeunesse du Conseil de l'Europe depuis 1985. Or, cinq de ces étapes insistent tout particulièrement sur la citoyenneté et la participation des jeunes aux politiques qui les concernent (conférences ministérielles de 1985 à Strasbourg, de 1988 à Oslo, de 1993 à Vienne, de 1998 à Bucarest, de 2002 à Thessalonique).

En France, le débat sur la citoyenneté des jeunes a été synthétisé dans le rapport du Commissariat général du plan :

« C'est pourquoi il faut pointer ici un défi politique. “Il y a aujourd'hui la nécessité pour les politiques de retrouver une légitimité. Ils ne pourront pas le faire en retrouvant une capacité à raconter des histoires, mais en proposant de travailler sérieusement à la question du partage du pouvoir.” La crise de l'action publique ne vient pas seulement d'une carence des dispositifs mais aussi, plus fondamentalement, d'un manque de légitimité auquel il faut tenter de répondre. Le constat d'un déficit démocratique alimente à juste titre un éloge de la démocratie participative. L'enjeu est bien que chacun puisse participer activement à la construction démocratique, à son renouvellement et à son enrichissement. [...] La participation est, avant tout, affaire d'appartenance et de mobilisation politique. » (Commissariat général du plan, 2000, p. 314)

Face à ces positionnements des pouvoirs publics européens et français, les principaux traits de la participation politique des jeunes sont importants à rappeler.

Des comportements caractérisés par une certaine défiance à l'égard du politique

Les attitudes des jeunes européens face au débat et au monde politiques sont globalement marquées par les traits suivants : dans un contexte de baisse globale des taux de participation aux élections, un abstentionnisme qui se creuse pour les jeunes générations ; des appréciations assez mitigées de la chose politique, caractérisées par un certain scepticisme sur leur influence possible sur les décisions politiques et la « marche du monde » et sur la sincérité, voire l'honnêteté des responsables politiques ; des votes qui favorisent globalement les partis qui se situent aux extrémités des horizons politiques ; un recours au vote qui paraît moins guidé par le sentiment d'un devoir à l'égard de la société et davantage le résultat d'enjeux particuliers.

Dans le tableau suivant, commentant l'enquête *Valeurs des Européens* de 1999, Pierre Bréchon opère une comparaison des indices de politisation élevée⁴ dans quinze des pays composant l'échantillon de l'enquête et montre que si les jeunes générations votent globalement moins que leurs aînés, les différences entre les pays restent plus importantes que les différences entre les âges :

« On n'observe chez les jeunes aucune réduction des écarts de politisation selon les pays. Ce qui montre combien ces différences sont profondément ancrées dans les cultures nationales. Le fait que les jeunes Européens soient plus éduqués, plus ouverts sur le monde et partagent certains traits culturels (modes de vie et de consommation) n'opère aucun rapprochement en matière de politisation : les jeunes du sud de l'Europe (Espagne, Portugal, Italie, Grèce, France) restent toujours nettement moins politisés que ceux du nord (Pays-Bas, Autriche, Allemagne, Danemark). » (Bréchon, 2005, p. 96)

Tableau 2: Indice de politisation élevée selon les générations et le pays (en 1999)

	Esp.	Fin.	Port.	GB	Ita.	Fr.	Belg.	Irl.	Grce.	Lux.	Dk.	All.	Aut.	PB	Total
18-29 ans	22	25	39	32	35	32	34	37	32	35	55	55	58	70	38
30-44 ans	34	24	37	31	40	39	43	40	45	53	56	61	64	68	45
45-59 ans	31	34	34	48	41	45	49	53	46	61	71	64	70	79	50
60 ans et +	20	39	23	47	39	46	40	43	46	59	58	59	65	70	45
Politisation élevée	27	30	33	38	39	40	42	43	44	52	60	60	64	72	45

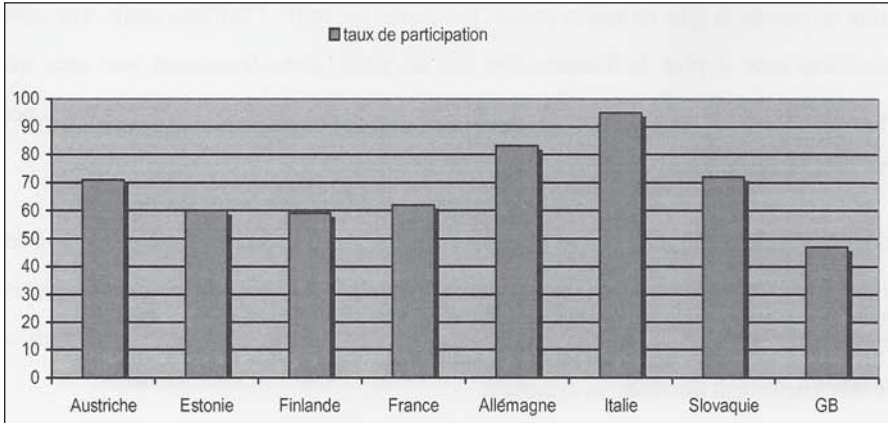
Source : Bréchon, 2005, p. 96.

L'enquête Euyoupart menée en 2005 et financée dans le cadre du 5^e PCRDT apparaît précieuse pour comprendre les comportements des jeunes à l'égard du

4. Trois questions sont utilisées pour construire l'indice de politisation : discuter politique avec ses amis, s'intéresser à la politique, trouver la politique importante dans sa vie.

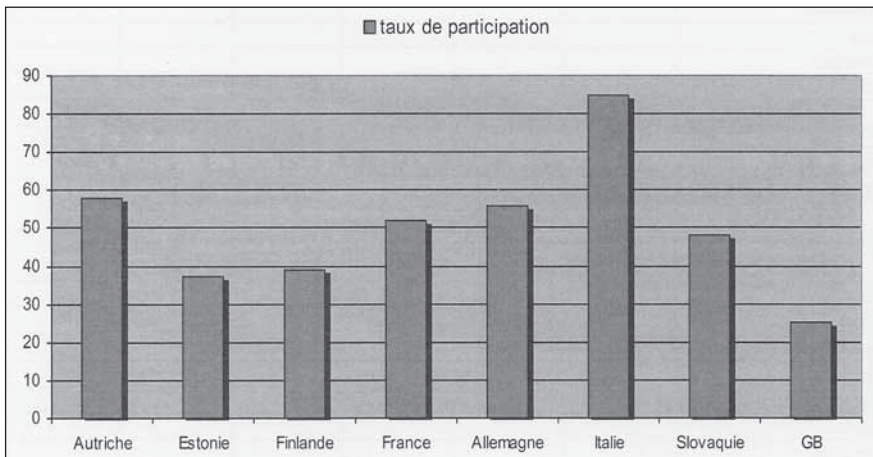
politique. Elle fait état des résultats suivants si l'on considère le vote des 18-25 ans aux élections nationales et européennes dans les huit pays de leur échantillon :

Figure 3: Taux de participation aux élections nationales dans huit pays européens



Source: Euyoupart, 2005, p. 23.

Figure 4: Taux de participation aux élections européennes dans huit pays européens



Source: Euyoupart, 2005, p. 24.

Ces deux graphiques permettent de souligner que si les taux de participation sont sensiblement moins importants pour les élections européennes que pour les élections nationales, les écarts entre les pays restent stables.

Pour affiner notre compréhension des comportements des jeunes à l'égard du politique, il faut donc rechercher d'autres éléments. Les chercheurs du programme Euyoupart proposent de combiner la proximité des jeunes envers les partis politiques avec le degré de confiance dans les institutions politiques nationales.

En opérant de la sorte, ils montrent que d'une manière générale, à travers les pays : du point de vue de la plus ou moins grande proximité, les partis d'extrême droite sont ceux qui sont considérés avec le plus de distance alors que les partis socio-démocrates sont ceux qui sont considérés comme les plus proches ; du point de vue de la confiance, les jeunes ont plus confiance dans leur Parlement que dans les partis politiques ou les politiciens.

Si l'on s'intéresse à présent aux taux de participation dans les branches jeunes des partis politiques ou dans les syndicats, on peut souligner à quel point les jeunes, et tout particulièrement les jeunes Français, apparaissent éloignés. Seuls les Autrichiens semblent adhérer facilement à un parti et seuls les Finnois fréquentent aisément les syndicats.

*Tableau 3 : Appartenance à la branche « jeunes »
d'un parti politique (en pourcentage)*

Pays	Membre	Participation à une activité	Travail volontaire
Autriche	6	5	3
Estonie	4	3	2
Finlande	3	2	1
France	1	1	1
Allemagne	2	3	1
Italie	3	4	2
Slovaquie	1	2	1
GB	0	0	0

Source: Euyoupart, 2005, p. 59.

*Tableau 4 : Appartenance à un syndicat
(en pourcentage)*

Pays	Membre	Participation à une activité	Travail volontaire
Autriche	7	3	1
Estonie	1	2	1
Finlande	15	4	1
France	1	1	0
Allemagne	4	3	0
Italie	3	2	1
Slovaquie	3	2	1
GB	2	1	0

Source: Euyoupart, 2005, p. 60.

Si les jeunes interrogés sont peu organisés dans les partis ou les syndicats, ils apparaissent beaucoup plus prompts à se positionner par le biais des manifestations ou des grèves. Dans ce contexte, ce sont les jeunes Italiens, Allemands et Français qui se distinguent par la plus grande participation. Les jeunes Estoniens, Finnois, Slovaques et Anglais apparaissent peu concernés.

*Tableau 5 : Participation à une manifestation ou à une grève
(en pourcentage)*

Pays	Participation à une manifestation légale	Participation à une grève
Autriche	14	9
Estonie	5	3
Finlande	7	3
France	20	17
Allemagne	23	4
Italie	32	34
Slovaquie	4	4
GB	4	1

Source : Euyoupart, 2005, p. 77-78.

Sur la base du matériau récolté dans le cadre d'Euyoupart, l'équipe autrichienne composée de Reingard Spannring et Nathalia Wächter insiste sur les éléments suivants : les jeunes perçoivent les politiciens comme incapables et peu désireux de défendre les intérêts des citoyens ; selon eux, les systèmes et processus politiques ne font pas écho aux besoins et aux anxiétés des citoyens. Il faut également prendre en considération les conséquences de la chute du régime communiste : ce phénomène implique non seulement la faillite d'une idéologie mais aussi un affaiblissement partiel de la légitimité de la pensée capitaliste. On trouve chez les jeunes un scepticisme important qui semble résulter de ce mouvement. D'une manière plus générale, l'esprit de « camp » qui liait les citoyens pour leur vie entière et d'une génération à l'autre a perdu beaucoup d'importance. La proportion de votants qui change de camp d'une élection à l'autre s'accroît notablement, notamment parmi les jeunes. Cela reflète à la fois le scepticisme à l'égard des idéologies et le rejet de la soumission aux mots d'ordre des partis mais cela conduit également à un certain arbitraire politique. Selon les chercheuses, ces comportements ont pour conséquence une lecture très affaiblie des enjeux gauche-droite chez les jeunes (Spannring & Wächter, 2006, p. 2).

L'ensemble de ces constats conduit à une situation assez préoccupante qui pousse les pouvoirs publics européens à se positionner en faveur d'actions visant à renforcer la citoyenneté des jeunes. C'est le sens de ce que souligne Lasse Siurala, l'ex-Directeur de la jeunesse et des sports au Conseil de l'Europe :

« L'un des principaux objectifs de la "construction d'une Europe sans lignes de division" est de renforcer la citoyenneté active. Il y a, aujourd'hui, un défi particulier du fait du grand nombre de signes alarmants dans une direction non voulue. On constate un intérêt faible et déclinant pour les systèmes de représentation, une confiance réduite dans les politiciens et une participation également réduite aux élections dans les nouveaux pays membres, et ce spécialement parmi les jeunes. Il y a la montée de l'extrême droite et l'accroissement concomitant des attitudes de résignation passive à l'égard des leaderships autoritaires. Il semble que les structures politiques actuelles ne rencontrent pas les attentes des jeunes et que, de ce fait, cela laisse une place aux partis extrémistes ayant des connotations autoritaires et intolérantes pour séduire une large part de l'électorat. » (Siurala, 2000).

Si les analyses du comportement politique des jeunes laissent apparaître, au-delà d'une défiance assez générale envers la classe politique et les affaires politiques, des disparités fortes selon les pays, pour approfondir l'analyse, il faut croiser ces éléments avec des données sur les modes de socialisation des jeunes.

Des comportements politiques fortement influencés par les modes de socialisation des jeunes

Si l'on examine à présent la manière dont ces comportements s'organisent au sein des jeunes générations en Europe, il faut recourir à l'analyse des instances de socialisation (Darmon, 2005) qui sont les leurs et du poids de ces dernières sur leur attitude vis-à-vis du politique. On peut dégager ainsi des lignes de partage « classiques » : les jeunes hommes votent plus que les jeunes femmes ; les jeunes les plus éduqués votent davantage que les jeunes les moins éduqués ; plus les jeunes « vieillissent », plus ils ont recours au vote. Tous les pays expérimentent une tendance commune : les jeunes les plus impliqués sont ceux qui sont les plus éduqués et qui connaissent une situation socio-économique favorable. Ainsi que le résume Pierre Bréchon :

« Les différences de genre, de niveau scolaire, de revenus et de catégories sociales sont beaucoup plus importantes que les différences générationnelles. [...] Le fait d'être ouvert au monde à travers l'éducation incite aussi à davantage valoriser la politique. Mais les écarts sont plus forts chez les personnes âgées que chez les jeunes. [...] On retrouve des écarts importants pour les autres critères sociaux présentés sur le tableau 11 [tableau 11 dans notre texte] : niveau de revenus, statut professionnel et groupe social. Plus on a de hauts revenus et plus on appartient à une catégorie sociale élevée, plus on est politisé. Mais là encore, les écarts se réduisent dans la plus jeune génération : entre un chômeur et un salarié de 18-29 ans, la différence de politisation est relativement faible. Parmi les jeunes, seules les personnes à leur compte et les cadres supérieurs ont une politisation qui dépasse un peu la moyenne de la population française. » (Bréchon, 2005, p. 96-97)

À titre d'illustration, le tableau suivant, issu de la recherche Euyoupart, permet d'avoir une idée assez claire des éléments qui influent sur ces lignes de partage :

Tableau 6: Efficacité perçue du fait de voter (en pourcentage)

Pays		Basse	Moyenne	Élevée
Autriche	Total	11	20	69
Estonie	Total	17	31	52
	Hommes	22	28	50
	Femmes	12	34	54
	15-18 ans	13	29	58
	19-25 ans	19	32	48
Finlande	Total	10	26	64
	En emploi salarié	10	34	56
	En formation	9	24	67
France	Total	13	27	60
	Niveau élémentaire	19	32	49
	Niveau intermédiaire	14	25	62
	Niveau secondaire ⁵	9	26	64
Allemagne	Total	8	17	74
	Niveau élémentaire	14	20	66
	Niveau intermédiaire	7	19	74
	Niveau secondaire	5	12	82
Italie	Total	9	22	69
	En travail salarié	11	26	63
	En formation	7	18	75
Slovaquie	Total	19	25	57
	En travail salarié	20	27	53
	En formation	15	24	62
Grande-Bretagne	Total	15	33	52
	Niveau élémentaire	24	42	33
	Niveau intermédiaire	18	32	51
	Niveau secondaire	10	33	57

Source : Euyoupart, 2005, p. 20.

5. Le niveau secondaire est indiqué dans la version anglaise par la mention « maturity + » qui désigne les jeunes ayant achevé leur parcours secondaire et ayant obtenu leur diplôme de validation (baccalauréat, Abitur, Matura, A-level exams...)

Comme le synthétisent les chercheurs, les éléments à retenir sont les suivants :

En Estonie, les jeunes hommes sont moins pessimistes que les jeunes filles sur la portée potentielle du vote. De plus, les jeunes qui n'ont pas encore le droit de voter sont plus convaincus que les plus vieux de la portée du vote. Concernant les jeunes Finnois, l'élément à retenir est le fait que ceux qui travaillent déjà sont plus pessimistes que ceux qui sont encore dans le système éducatif. Le même décalage se retrouve en Italie et en Slovaquie. En France, Allemagne et Grande-Bretagne, la perception de l'efficacité du vote est liée au niveau d'éducation. En Allemagne, ceux qui ont reçu une éducation secondaire croient davantage en l'efficacité du vote que ceux qui ont reçu un niveau d'éducation élevé. En France et en Grande-Bretagne, la même tendance peut être soulignée même si les jeunes ont globalement une moins bonne perception de l'efficacité du vote.

Sur ces questions, il est possible pour le cas de la France, de rappeler les analyses d'Anne Muxel (2001, 2002, 2007). S'agissant de la présidentielle de 2002, l'auteure montre que, pour le premier tour, les jeunes ont adopté des attitudes assez similaires aux autres générations : ils privilégient les votes de protestation et votent massivement aux extrêmes.

Tableau 7: Votes au premier tour de l'élection présidentielle selon l'âge et le niveau d'études (%)

	Abstentions Blancs et Nuls	Extrême gauche (% exprimés)	Gauche plurielle (% exprimés)	Droite (% exprimés)	Extrême droite (% exprimés)
Âge:					
18-25 ans	34	14	35	34	17
25-30 ans	32	14	39	30	18
> 30 ans	29	10	31	39	20
Niveau d'études					
18-30 ans > bac	32	14	40	33	13
18-30 ans < bac	39	14	29	29	29
Ens. 18-30 ans	34	14	37	32	18
Total (n = 4 017)	30	10	32	38	20

Source : Muxel, 2002, p. 530.

Pour autant, les mobilisations des jeunes paraissent très variables, très adossées à l'actualité politique. En effet, de la même manière qu'il y a un allongement de l'entrée dans l'âge adulte, il y a un allongement de l'entrée dans la vie politique. Pendant cette période, si les jeunes ne se positionnent pas fermement d'un point de vue électoral, ils pratiquent aisément les mobilisations collectives comme les grèves et manifestations. Ils alimentent donc des attitudes assez contradictoires à l'égard de la politique : un rejet assez fort des partis mais une grande disposition

à l'engagement collectif. Ainsi que l'affirme Anne Muxel dans le contexte des dernières élections présidentielles :

« Les jeunes découvrent la politique et expriment leurs premiers choix dans une période marquée par cette défiance généralisée. Ils n'entrent pas en politique dans une période d'enthousiasme et d'adhésion aux partis de gouvernement ou à de grands leaders. Ils entrent en politique dans une période de "politisation négative", où prévaut la mobilisation contre des adversaires plutôt que le ralliement à des candidats ou à des forces politiques jugées convaincantes. [...] Les jeunes seront probablement plus abstentionnistes, plus fluctuants dans leurs choix même à des âges plus avancés parce qu'ils auront été socialisés dans une conjoncture politique où le rapport à l'offre politique et partisane était beaucoup moins structuré que dans les générations passées. » (Muxel, 2007).

Autre caractéristique, qui semble plus ou moins particulière à la France, les clivages droite-gauche demeurent de façon assez significative et structurent les opinions des jeunes vis-à-vis de la vie politique. Ainsi, les jeunes de gauche sont avant tout mobilisés par les questions relatives aux affrontements sociaux, par les démarches d'aide humanitaire. Ils manifestent des attitudes très critiques à l'égard de la classe politique et du système de partis. Les jeunes de droite, quant à eux, s'intéressent au fonctionnement institutionnel et aux enjeux de la construction européenne. Cependant, plus globalement, les jeunes se retrouvent autour d'un certain nombre de préoccupations. C'est ainsi que le chômage, la faim dans le monde et l'intégrisme religieux mobilisent largement leur attention.

Au-delà de ces questions sur le poids du genre, du niveau éducatif, de l'âge, il semble intéressant de mettre en valeur un certain nombre d'instances de socialisation étudiées dans le cadre de la recherche Euyoupart sous l'impulsion d'Anne Muxel. Ainsi, cette dernière montre-t-elle que la famille joue encore un rôle déterminant dans la politisation des jeunes, largement plus important que celui des pairs. Les jeunes ayant des parents politisés sont ceux qui connaissent le positionnement politique le plus affirmé. Les jeunes reproduisent très largement les attitudes politiques de leurs parents. Par ailleurs, il apparaît que l'engagement des jeunes dans le cadre éducatif (en étant délégués de classe, en participant aux débats organisés par leurs professeurs, par exemple) a une influence considérable sur la manière dont ils se mobilisent politiquement par la suite. Enfin, les jeunes les plus politisés sont ceux qui utilisent *internet* ou la radio comme média principal alors que les moins politisés sont les téléspectateurs.

À l'issue de cette synthèse sur les questions d'intégration politique des jeunes en Europe et en France, soulignons que si nous avons affaire à un mouvement généralisé de défiance vis-à-vis du politique, tous les jeunes ne sont pas égaux devant l'usage du vote. Les moins éduqués d'entre eux, ceux qui expérimentent les trajectoires de vie les plus difficiles, ont un usage très distancié. Bien sûr, un certain nombre de jeunes éduqués se défient aussi du politique mais le fait que dans de nombreux cas de figure, exclusion sociale et usage du droit de vote se

superposent conduit à amplifier les défis que soulèvent les questions d'intégration pour la société européenne dans son ensemble.

Sur la base de ces constats qui permettent d'affirmer l'existence de difficultés spécifiques d'intégration sociale et politique des jeunes, nous nous interrogeons sur la pertinence et l'adéquation des réponses politiques mises en œuvre en France et en Europe par les pouvoirs publics des différents échelons. En effet, les défis que nous avons mentionnés apparaissent d'une grande ampleur : dans une certaine mesure, ils soulèvent la question de l'avenir des systèmes démocratiques et de protection sociale. Pourtant, on peut se demander si et dans quelle mesure les politiques déployées en faveur des jeunes en France et en Europe influent sur ces dimensions.

En effet, l'influence des politiques publiques sur les différentes dimensions de l'intégration sociale et politique des jeunes est difficile à mesurer : on dispose de peu ou pas d'indicateurs sur leur efficacité. On sait, par exemple, que les politiques de lutte contre le chômage des jeunes tendent à toucher les jeunes qui sont déjà les plus proches de l'emploi. On sait aussi que les politiques de soutien à la participation politique des jeunes apparaissent peu efficaces pour les jeunes exclus ou les jeunes éloignés de la chose publique d'une manière générale. On sait également que les politiques de prévention en santé des jeunes touchent essentiellement les jeunes de milieu aisé, déjà sensibilisés aux questions de santé.

On ne sait pas, en revanche, ce qu'il en serait de la situation des jeunes vis-à-vis des questions sociales et politiques si aucune politique publique n'était menée en leur faveur. Néanmoins, les mêmes observations pourraient être plus ou moins faites pour tout un ensemble de politiques du champ social ou de la santé publique comme les politiques de la ville ou les politiques de promotion de la santé.

Pourtant, à notre sens, ce n'est pas parce que les politiques de jeunesse comportent des éléments symboliques, comme nous le verrons plus loin, qu'elles ne produisent pas d'effet. Ce n'est pas non plus parce qu'elles sont malaisément quantifiables dans leurs effets qu'il convient de les écarter : on peut affirmer que dans les pays où les politiques de jeunesse sont les plus solides comme les pays scandinaves ou l'Allemagne et l'Autriche, les jeunes sont moins en butte à l'échec scolaire, au chômage ou à l'abstention politique.

Cette question centrale se décompose en plusieurs sous-questions : les politiques publiques sont-elles orientées pour répondre à ces difficultés ? Si oui, ont-elles une influence, même partielle ? Si non, ne contribuent-elles pas, notamment par leur formulation des problèmes publics relatifs à la jeunesse, à renforcer les difficultés de cette population ? Par ailleurs, quels sont les effets induits par les changements récents dans l'intervention publique en direction des jeunes, notamment du point de vue des inégalités de traitement de cette population ? Comment est envisagé le renforcement de l'intégration politique des jeunes ? Le lien entre faiblesse de l'intégration sociale et délitement de l'intégration politique fait-il l'objet d'une réflexion des décideurs d'un échelon ou d'un autre ?

C'est à cet ensemble de questions que nous tentons de répondre dans le présent ouvrage. Pour ce faire, en ayant recours au matériau que nous avons recueilli depuis dix ans sur les politiques de jeunesse, nous proposons quatre axes d'analyse : un rappel synthétique des analyses historique et sociologique en matière de jeunesse ; une interrogation sur le sens de la multiplication des acteurs publics produisant des discours et des mises à l'agenda concernant la jeunesse aujourd'hui ; un questionnement sur la reformulation des problèmes publics relatifs à la jeunesse et sur les inégalités de mise en œuvre des actions publiques qui en découlent ; une mise en perspective des appels à la participation locale des jeunes, notamment du point de vue des caractéristiques favorisant une prise en compte effective de la parole des jeunes.

Dans la première partie, nous opérons une synthèse de l'histoire des politiques de jeunesse et de l'analyse sociologique de la jeunesse en France et en Europe. Cette synthèse permet de donner des éléments de cadrage pour les autres parties de l'ouvrage. Dans les deux parties suivantes, nous nous focalisons sur les politiques publiques ayant un impact sur l'intégration sociale des jeunes en examinant la manière dont les politiques de jeunesse sont mises à l'agenda, formulées et mises en œuvre. Notre examen est transversal : il concerne les acteurs publics et les territoires d'intervention, les différentes politiques sont analysées de manière parallèle. Dans la quatrième partie, notre focale change : nous nous intéressons plus spécifiquement à l'intégration politique en étudiant les appels à la participation locale des jeunes en Europe, puis en France. Ce faisant, nous opérons une mise en perspective assez large s'intéressant tout à la fois aux dimensions symboliques et pratiques des interventions publiques en direction de la jeunesse. Nous abordons tour à tour les questions relatives à l'intégration sociale puis politique des jeunes.

Néanmoins, cet essai de prise en compte transversale comprend au moins deux limites. D'une part, nous ne développons pas d'analyse concernant le domaine de l'éducation (école et politiques éducatives au sens large) des jeunes. Bien que cette question soit, bien sûr, tout à fait importante s'agissant de l'intégration sociale des jeunes, n'ayant jamais eu l'occasion ou l'opportunité de la travailler, j'ai estimé qu'il m'était assez difficile de l'aborder de manière pertinente dans toute sa complexité. D'autre part, les jeunes et leur perception des politiques publiques ne sont pas non plus étudiés. Là encore, mon parcours de recherche ne m'a pas offert cette opportunité, qui aurait pourtant été d'un grand intérêt. La parole des jeunes ne fait l'objet de développements spécifiques qu'en troisième partie, où des entretiens avec les jeunes ont été menés de manière plus systématique.

Malgré les limites ainsi posées, ce travail s'essaie donc à une lecture globale de la formulation de réponses publiques aux défis de l'intégration sociale et politique des jeunes dans les sociétés européennes.